

La liberté d'expression face au racisme

Étude de droit comparé franco-américain

Consacrée de longue date et considérée comme étant l'« un des droits les plus précieux de l'Homme » (article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789), la liberté d'expression doit cependant être conciliée avec d'autres droits et libertés parmi lesquels le droit à être protégé contre le racisme.

Une fois énoncée, la liberté d'expression peut être mise en œuvre de manières diverses : la France et les États-Unis offrent des exemples significatifs des deux conceptions dominantes au sein des démocraties modernes. Bien que ces distinctions tendent aujourd'hui à s'estomper, les systèmes français et américain appréhendent de manière distincte la conciliation de la liberté d'expression et du droit à être protégé contre le racisme. Alors qu'en France la prohibition des discours racistes et négationnistes est largement admise, seule la provocation raciale peut se voir encadrée aux États-Unis.

Si les différences dans la manière d'appréhender la conciliation de la liberté d'expression et du droit à être protégé contre le racisme en France et aux États-Unis ne posent, en théorie, aucun problème, ces deux systèmes juridiques tendent néanmoins à interagir. Les conceptions française et américaine ne sont plus, à l'heure actuelle, circonscrites territorialement. Dès lors, les différences constatées dans la mise en œuvre de cette conciliation peuvent se révéler problématiques.

Amélie Robitaille-Froidure est diplômée du Master 2 droit et pouvoirs publics, spécialité droits de l'homme de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Le mémoire dont cet ouvrage est tiré s'est vu attribuer le premier prix ex aequo de mémoire du Centre Français de Droit Comparé et lui a valu l'attribution d'une allocation de recherche pour poursuivre ses travaux. Elle est actuellement chargée de travaux dirigés et prépare une thèse sur la liberté d'expression sur Internet.

Amélie Robitaille-Froidure

La liberté d'expression face au racisme

Étude de droit comparé franco-américain



Amélie Robitaille-Froidure

La liberté d'expression face au racisme
Étude de droit comparé franco-américain

Racisme et eugénisme



ISBN : 978-2-296-54176-4

28 €



L'Harmattan